

ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET ALIMENTATION DES ENFANTS

AUTEUR

Thérèse LEBACQ

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans la collaboration de nombreuses personnes. Des remerciements particuliers sont adressés :

Aux participants et aux enquêteurs pour leur participation à l'enquête ;

À Loes Brocatus, Charlotte Stiévenart et Sofie Van den Abeele pour la préparation et l'organisation du travail de terrain, ainsi que pour leur contribution à la gestion des données collectées ;

À Ledia Jani pour son travail organisationnel et logistique lors de l'enquête, de même que pour la mise en page de ce rapport ;

À Sarah Bel, Koenraad Cuypers, Thérèse Lebacq, Cloë Ost et Eveline Teppers pour le travail de gestion et d'analyse des données collectées.

Pour toute référence à ce chapitre, veuillez utiliser la citation suivante :

Lebacq T. Environnement familial et alimentation des enfants. Dans : Lebacq T, Teppers E (éd.). Enquête de consommation alimentaire 2014-2015. Rapport 1. WIV-ISP, Bruxelles, 2015.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	153
1. Introduction	154
2. Instruments	155
2.1. Questions	155
2.1.1. Pratiques parentales de contrôle de l'alimentation	155
2.1.2. Environnement dans lequel les repas sont pris	155
2.1.3. Implication des enfants dans la préparation des repas	156
2.2. Indicateurs	156
2.2.1. Pratiques parentales de contrôle de l'alimentation	156
2.2.2. Environnement dans lequel les repas sont pris	157
2.2.3. Implication des enfants dans la préparation des repas	157
3. Résultats	158
3.1.2. Accessibilité des collations	159
3.1.4. Contrôle de la quantité d'aliments consommés	161
3.1.5. Obligation de terminer son assiette	162
3.2. Environnement dans lequel les repas sont pris	162
3.2.1. Repas en famille	162
3.2.2. Place de la télévision	163
3.3. Implication des enfants dans la préparation des repas	167
3.4. Participation des enfants aux courses du ménage	168
4. Discussion	169
5. Tableaux	171
6. Bibliographie	187

RÉSUMÉ

L'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 a cherché à décrire l'environnement familial modelant le comportement et le régime alimentaire des enfants âgés de 3 à 9 ans. Les pratiques parentales de contrôle de l'alimentation des enfants ont été étudiées en interrogeant les parents sur la manière dont ceux-ci restreignent ou contraignent l'alimentation de leurs enfants, en termes de type d'aliments et de quantités. En second lieu, l'environnement dans lequel les repas sont pris a été décrit en se concentrant sur la prise des repas en famille et la présence de la télévision au cours des repas et des éventuelles collations. Enfin, deux questions cherchaient à déterminer l'implication des enfants dans la préparation des repas.

En Belgique, en 2014, 85 % des enfants âgés de 3 à 9 ans sont autorisés à se servir librement de fruits, tandis que 35 % d'entre eux ont un libre accès aux collations (telles que des biscuits ou des produits laitiers, par exemple). Les enfants plus âgés (de 6 à 9 ans) sont plus nombreux (92 % pour les fruits et 41 % pour les autres collations) que les enfants les plus jeunes (de 3 à 5 ans) (74 % pour les fruits et 27 % pour les autres collations) à pouvoir se servir librement de ces aliments. Le libre accès à ces collations est également plus fréquent chez les enfants dont les parents ont le niveau d'instruction le plus faible (89 % pour les fruits et 44 % pour les autres collations).

La moitié des enfants choisissent librement le type d'aliments qu'ils désirent consommer et 68 % d'entre eux déterminent eux-mêmes les quantités de nourriture qu'ils consomment. Pour ces indicateurs, une forte différence régionale a été observée, avec une liberté plus marquée laissée aux enfants domiciliés en Flandre (66 % ont le choix du type d'aliments et 74 % choisissent la quantité d'aliments), en comparaison aux enfants habitant en Wallonie (24 % ont le choix du type d'aliments et 56 % choisissent la quantité d'aliments). Par ailleurs, 42 % des enfants belges sont obligés de terminer leur assiette, un indicateur qui s'avère similaire, quel que soit le genre, l'âge, le niveau d'éducation et la région de résidence.

L'environnement dans lequel les repas sont pris constitue un élément clé influençant la qualité du régime alimentaire et le statut pondéral des enfants. En Belgique, 99 % des enfants mangent en famille.

En 2014, la télévision reste fortement présente au cours des repas et des collations pris au sein des familles belges. Ainsi, 53 %, 74 % et 59 % des enfants âgés de 3 à 9 ans ne regardent jamais la télévision lors du petit-déjeuner, du dîner et du souper, respectivement. Pour le petit-déjeuner et le souper, ces pourcentages sont plus élevés (56 % et 65 %) chez les enfants les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans, en comparaison aux enfants âgés de 6 à 9 ans (52 % et 54 %). Les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation faible sont moins nombreux (44 %, 58 % et 47 %, pour le petit-déjeuner, le dîner et le souper, respectivement) à ne jamais regarder la télévision au cours des trois repas principaux. Parmi les enfants consommant des collations, 67 % ne regardent jamais la télévision pendant la collation du matin, 50 % lors du goûter et 26 % lors de la collation prise après le souper. Ici également, une relation avec le niveau d'instruction des parents a été notée : les enfants dont les parents ont un faible niveau d'éducation sont ainsi les moins nombreux à ne jamais regarder la télévision pendant ces collations (55 %, 41 % et 21 %, pour la collation du matin, de l'après-midi et du soir, respectivement).

La dernière thématique abordée dans ce module concerne l'implication des enfants dans la préparation des repas et leur participation aux courses pour l'achat des produits alimentaires. De telles pratiques sont, en effet, à même de favoriser la consommation de légumes des enfants et d'influencer positivement la qualité de leur régime alimentaire. En Belgique, 6 % des enfants âgés de 3 à 9 ans participent systématiquement à la préparation des repas et 69 % y participent de manière moins régulière. Par ailleurs, 22 % des enfants accompagnent leurs parents lors des courses. Cette proportion a tendance à être plus élevée parmi les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation plus faible.

1. INTRODUCTION

L'environnement familial possède une influence significative sur les comportements alimentaires des enfants, et plus particulièrement des plus jeunes d'entre eux (de 2 à 12 ans) (1). Cet environnement est largement conditionné par les parents, leurs attitudes et leurs comportements. Les pratiques et styles de vie parentaux constituent dès lors des facteurs importants à prendre en compte pour promouvoir une alimentation saine chez les enfants et prévenir ainsi le risque d'obésité infantile (2).

1.1. PRATIQUES PARENTALES DE CONTRÔLE DE L'ALIMENTATION

Traditionnellement, les pratiques parentales en matière d'alimentation ont trait à la manière dont les parents influencent la quantité et le type d'aliments consommés par les enfants, notamment le fait d'obliger un enfant à manger ou, au contraire, de limiter la consommation de certains aliments (1). Dans le premier exemple, le(s) parent(s) exerce(nt) une pression afin de forcer l'enfant à consommer des aliments sains ou à augmenter, de manière globale, sa consommation d'aliments. Dans le second cas, le(s) parent(s) limite(nt) l'enfant dans sa consommation d'aliments, généralement de snacks ou de sucreries (2;3). De nombreuses études ont mis en évidence une association entre le contrôle exercé par les parents en termes d'alimentation et le surpoids ou l'obésité infantile (4). En effet, les enfants sont capables d'autoréguler leur consommation d'énergie ; ce mécanisme d'autorégulation a été identifié comme jouant un rôle clé dans leur statut pondéral (2;4). Or, les pratiques de contrôle parental ont pour conséquence de perturber ce mécanisme et de favoriser ainsi le surpoids des enfants (2;4).

1.2. ENVIRONNEMENT DANS LEQUEL LES REPAS SONT PRIS

A côté de l'influence directe exercée par les parents sur la consommation alimentaire des enfants, les pratiques parentales incluent également l'environnement dans lequel les repas sont pris (1). D'une part, le fait de partager le repas en famille a été reconnu comme étant un facteur prévenant les problèmes de santé liés à la nutrition, tels que le surpoids et la consommation d'aliments mauvais pour la santé, chez les enfants et les adolescents (5;6). Hammons et al. ont ainsi montré que les enfants et adolescents qui partagent des repas en famille trois fois ou plus par semaine sont davantage susceptibles de se situer dans une gamme de poids normal. Ceux-ci ont une alimentation plus saine que ceux prenant moins de repas en famille et sont également moins sujets à développer des troubles alimentaires (5).

D'autre part, le fait de regarder la télévision au cours des repas constituerait un facteur favorisant le surpoids et affectant négativement la qualité du régime alimentaire. Plusieurs études ont notamment mis en évidence une association entre le fait de regarder la télévision au cours des repas (particulièrement le dîner et le souper) et une consommation plus faible de fruits et de légumes, un régime alimentaire de moins bonne qualité et le surpoids des enfants (7;8).

1.3. IMPLICATION DES ENFANTS DANS LA PRÉPARATION DES REPAS

L'implication des enfants dans la préparation des repas constituerait une opportunité afin de développer des comportements alimentaires sains chez ces derniers, particulièrement en ce qui concerne leur consommation de légumes (9). Certaines études ont, en effet, montré que cette pratique était associée à des régimes alimentaires de meilleure qualité et à une augmentation de la consommation de légumes (9;10). Le fait d'encourager les parents à impliquer leurs enfants dans la préparation des repas pourrait dès lors faire partie des stratégies de promotion de la santé chez les enfants (10).

2. INSTRUMENTS

2.1. QUESTIONS

Les questions relatives à l'influence de l'environnement familial sur les pratiques alimentaires des enfants font partie du questionnaire adressé oralement aux répondants et administré à l'aide d'un ordinateur. Ces items n'étaient pas inclus dans l'enquête précédente de 2004 ; une comparaison entre ces deux enquêtes ne pourra donc pas être réalisée. Vu l'importante croissance du surpoids et de l'obésité, notamment chez les enfants, et le rôle clé que peuvent jouer les parents sur l'alimentation de leurs enfants (11), cette thématique a été abordée en 2014 afin de décrire les pratiques présentes en Belgique et de pouvoir ainsi mener des actions adaptées en matière de santé publique. Les questions de ce module ont été adressées aux parents des enfants (de 3 à 9 ans) sélectionnés.

Une première question visait à évaluer, de manière globale, la manière dont les parents perçoivent le lien entre l'alimentation et la santé des enfants. Cette question a été formulée par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation – DG4).

GF13 Dans quelle mesure pensez-vous que ce que votre enfant mange est important pour sa santé ?

(1) Très important ; (2) Important ; (3) Pas important ; (9) Ne sait pas ; (-1) Pas de réponse.

2.1.1. Pratiques parentales de contrôle de l'alimentation

Six questions avaient trait aux pratiques parentales de contrôle de l'alimentation des enfants (pression pour manger ou restriction) ; celles-ci sont issues et ont été adaptées de l'étude européenne ToyBox (www.toybox-study.eu), ainsi que du questionnaire développé par Musher-Eizenmann et Holub (*Comprehensive feeding practices questionnaire*, 2007) (12). A ces questions, les personnes interrogées pouvaient répondre : (1) Oui ; (2) Non.

GF16 Votre enfant peut-il se servir lui-même de fruits (par exemple, dans une corbeille de fruits) ?

GF17 Votre enfant peut-il se servir lui-même de collations ? (si oui, préciser lesquelles – GF18).

GF19 Votre enfant peut-il décider ce qu'il mange ?

GF20 Votre enfant peut-il décider la quantité de ce qu'il mange ?

GF21 Votre enfant doit-il manger tout ce qui se trouve dans son assiette ?

2.1.2. Environnement dans lequel les repas sont pris

Les questions relatives à l'environnement familial dans lequel sont pris les repas cherchaient à évaluer l'importance de la prise du repas en famille et la fréquence avec laquelle les enfants regardent la télévision durant les repas.

Etant donné l'effet protecteur que peut jouer le partage du repas en famille contre le surpoids et l'obésité, cette pratique a été évaluée sur base d'une question suggérée par le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation – DG4).

GF22 Votre enfant mange-t-il à table avec le reste de la famille ?

(1) Oui ; (2) Parfois ; (3) Non.

Les questions concernant le fait de regarder la télévision au cours des repas et des collations sont, quant à elles, issues du projet européen ToyBox (www.toybox-study.eu).

- TV01 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant le petit-déjeuner ?
 - TV02 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant la collation du matin ?
 - TV03 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant le dîner ?
 - TV04 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant la collation de l'après-midi ?
 - TV05 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant le souper ?
 - TV06 A quelle fréquence votre enfant regarde-t-il la télévision pendant la collation du soir ?
- (1) Jamais ; (2) Rarement ; (3) Parfois ; (4) Souvent ; (5) Toujours.

2.1.3. Implication des enfants dans la préparation des repas

L'implication des enfants dans la préparation des repas constitue une stratégie potentielle afin d'améliorer la qualité du régime alimentaire des enfants (la consommation de fruits et légumes, notamment) (10;12). Cette thématique a, par conséquent, été abordée au départ de deux questions proposées par le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation – DG4).

- GF14 Votre enfant est-il impliqué dans la préparation des repas ?
- GF15 Votre enfant vous accompagne-t-il au magasin pour faire les courses ?

A ces deux questions, les personnes interrogées pouvaient choisir comme réponse : (1) Oui, toujours ; (2) Oui, parfois ; (3) Jamais.

2.2. INDICATEURS

A partir des questions présentées ci-dessus, différents indicateurs ont été calculés afin de caractériser les pratiques parentales concernant l'alimentation des enfants, ainsi que l'environnement dans lequel les repas sont pris, au sein de la sphère familiale.

Un premier indicateur vise à évaluer la manière dont les parents perçoivent l'impact de l'alimentation sur la santé des enfants.

- PP_1 Pourcentage des parents qui considèrent que ce que leur enfant mange est important pour la santé. Cet indicateur regroupe les catégories « Très important » et « Important » de la question GF13.

2.2.1. Pratiques parentales de contrôle de l'alimentation

Six indicateurs ont été construits afin de décrire les pratiques parentales de contrôle de l'alimentation des enfants (âgés de 3 à 9 ans) au sein de la population belge.

- PP_2 Pourcentage d'enfants qui peuvent se servir librement de fruits.
- PP_3 Pourcentage d'enfants qui peuvent se servir librement de collations (autres que des fruits).
- PP_4 Types de collations consommées par les enfants qui peuvent s'en servir librement. Les fruits ont été exclus de cette catégorisation car ceux-ci sont traités dans la question GF16. Les

proportions sont exprimées en fonction du nombre total de réponses fournies, plusieurs réponses par répondant étant autorisées.

- PP_5 Pourcentage d'enfants qui peuvent décider le type d'aliments qu'ils désirent manger.
- PP_6 Pourcentage d'enfants qui peuvent décider la quantité d'aliments qu'ils désirent manger.
- PP_7 Pourcentage d'enfants qui sont obligés de manger tout ce qui se trouve dans leur assiette.

2.2.2. Environnement dans lequel les repas sont pris

La prise du **repas en famille** constituant un élément clé pour un comportement alimentaire sain, l'indicateur suivant a été estimé :

- PP_8 Pourcentage d'enfants qui mangent à table avec le reste de la famille. Cet indicateur inclut les réponses « Oui, toujours » et « Oui, parfois » de la question GF22.

La présence de la **télévision** au cours des repas a, quant à elle, été évaluée au moyen d'indicateurs dichotomiques mettant en évidence la proportion d'enfants ne regardant jamais la télévision durant les repas ou les collations (7).

- PP_9 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant le petit-déjeuner.
- PP_10 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant le dîner.
- PP_11 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant le souper.
- PP_12 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du matin.
- PP_13 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant la collation de l'après-midi.
- PP_14 Pourcentage d'enfants qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du soir.

2.2.3. Implication des enfants dans la préparation des repas

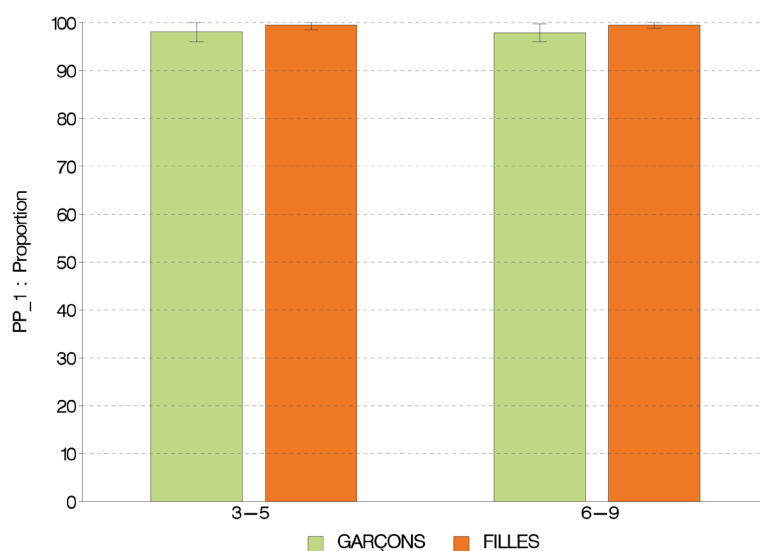
Afin de déterminer dans quelle mesure les enfants participent à la préparation des repas dans les ménages belges, les deux indicateurs suivant ont été construits :

- PP_15b Distribution des enfants selon leur implication dans la préparation des repas à la maison. Cet indicateur décrit les catégories de réponses relatives à la question GF14.
- PP_16b Distribution des enfants selon leur participation aux courses du ménage. Cet indicateur décrit les catégories de réponses relatives à la question GF15.

3. RÉSULTATS

En Belgique, en 2014, la quasi-totalité des parents interrogés (98,7 %) considèrent que ce que leur enfant mange est important pour sa santé. Ce pourcentage est légèrement plus élevé chez les parents dont une fille a été sélectionnée dans le cadre de l'enquête (99,5 %) que lorsqu'il s'agit d'un garçon (98,0 %) ; cette différence s'avère significative après standardisation en fonction de l'âge (OR 4,08 ; IC 95 % 1,05-15,88) (Figure 1). Aucune différence n'est, par contre, observée en fonction de l'âge de l'enfant.

Figure 1 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) dont les parents considèrent l'alimentation comme importante pour leur santé, par sexe et par âge, Belgique, 2014



Après standardisation en fonction de l'âge et du sexe, ce pourcentage ne diffère pas significativement selon le niveau d'éducation des parents ni selon la région de résidence (Wallonie *versus* Flandre)¹.

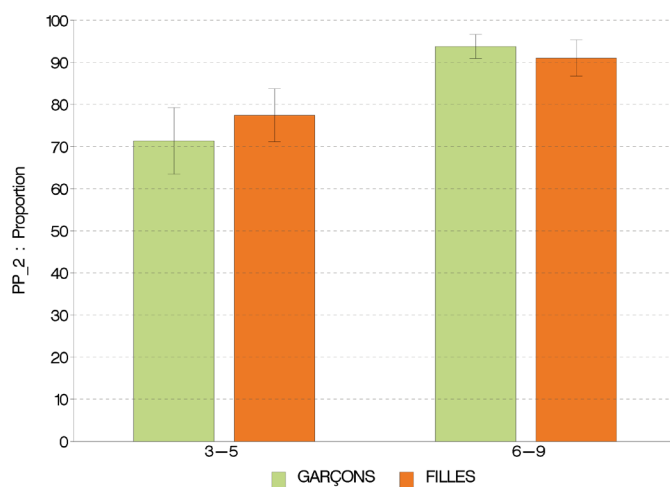
3.1. PRATIQUES PARENTALES DE CONTRÔLE DE L'ALIMENTATION

3.1.1. Accessibilité des fruits

En Belgique, en 2014, 84,9 % des enfants âgés de 3 à 9 ans peuvent se servir librement de fruits. Ce pourcentage est similaire quel que soit le sexe de l'enfant. La proportion d'enfants ayant un libre accès aux fruits a tendance à augmenter avec l'âge : après standardisation pour le sexe, cette proportion est significativement plus élevée pour les enfants âgés de 6 à 9 ans (92,4 %) que pour les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans (74,4 %) (OR 4,22 ; IC 95 % 2,68-6,65) (Figure 2).

¹ Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Figure 2 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de fruits, par sexe et par âge, Belgique, 2014



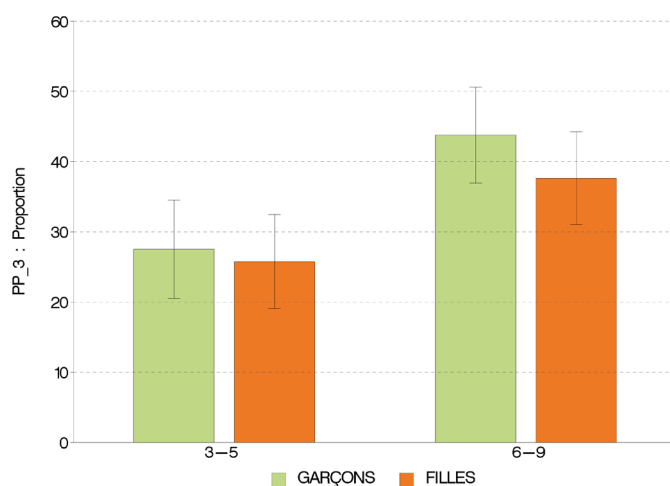
Par ailleurs, la part d'enfants autorisés à se servir librement de fruits est plus importante (88,7 %) dans les familles dont les parents (ou responsables) sont peu diplômés (secondaire, primaire ou aucun diplôme) que dans celles dont les parents ont un niveau d'éducation supérieur de type court (81,4 %). Cette différence est significative après standardisation selon l'âge et le sexe (OR 1,88 ; IC 95 % 1,08-3,25).

En termes de localisation géographique, cet indicateur ne varie pas significativement d'une région à l'autre (Wallonie *versus* Flandre).

3.1.2. Accessibilité des collations

En Belgique, en 2014, 34,9 % des enfants âgés de 3 à 9 ans sont autorisés à se servir librement de collations autres que les fruits (tels que des biscuits, par exemple). Ce pourcentage ne varie pas significativement d'un genre à l'autre. Comme pour l'accès aux fruits, cette proportion est significativement plus élevée chez les enfants plus âgés (OR 1,90 ; IC 95 % 1,38-2,60) : 40,8 % des enfants âgés de 6 à 9 ans ont un libre accès aux collations, contre 26,7 % chez les enfants les plus jeunes, âgés de 3 à 5 ans (Figure 3).

Figure 3 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de collations, par sexe et par âge, Belgique, 2014



Le pourcentage d'enfants ayant un libre accès aux collations est plus important dans les ménages dont les parents ont un faible niveau d'éducation (diplôme de secondaire, de primaire ou aucun diplôme) (44,2 %) que dans les ménages dont les parents ont un niveau d'éducation supérieur de type court (32,6 %) (OR 1,67 ; IC 95 % 1,15-2,42) ou long (25,6 %) (OR 2,31 ; IC 95 % 1,56-3,43). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

D'un point de vue géographique, cet indicateur ne varie pas significativement en fonction de la région (Wallonie *versus* Flandre).

Les différentes catégories de collations dont les enfants peuvent se servir librement ont été classées en fonction de leur fréquence d'occurrence (Tableau 1). Les biscuits sucrés représentent la collation la plus souvent mentionnée (46,6 % des réponses, plusieurs réponses par personne interrogée étant possible), suivis des produits laitiers (15,8 %) et des bonbons (11,2 %). Parmi les enfants ayant un libre accès aux collations, les biscuits sucrés ont été mentionnés dans près de 90 % des cas.

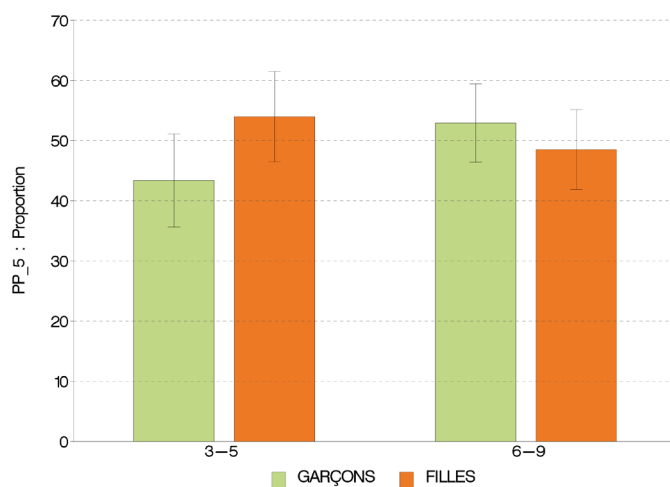
Tableau 1 | Types de collations consommées par les enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de collations (nombre de réponses divisé par le nombre total de réponses, plusieurs réponses par participant étant possible), Belgique, 2014

Types de collations (PP_4)	% brut	N
Biscuits sucrés, gaufres, cakes, crêpes	46,6	324
Produits laitiers : yaourts, puddings, crèmes, riz au lait, lait	15,7	109
Bonbons	11,2	78
Chocolat	4,9	34
Pain, biscottes, galettes de riz	3,6	25
Compote, jus de fruits, smoothie, fruits au sirop	3,2	22
Chips, biscuits salés, popcorn	3,2	22
Céréales	2,7	19
Fromage	2,4	17
Glace	2,0	14
Légumes, soupe	1,3	9
Tous types de collations	1,2	8
Viande, charcuterie	0,9	6
Boissons (autres que jus de fruit)	0,7	5
Brioche, croissant	0,3	2
Fruits secs (noix, raisins secs)	0,1	1
TOTAL	100	695

3.1.3. Contrôle du type d'aliments consommés

En Belgique, en 2014, la moitié des enfants âgés de 3 à 9 ans peuvent décider du type d'aliments qu'ils souhaitent manger et ne subissent donc pas de pression ni de restriction à ce sujet de la part de leur(s) parent(s). On n'observe pas de différence à ce sujet en fonction du sexe ou de l'âge de l'enfant (Figure 4), ni du niveau d'éducation des parents.

Figure 4 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider du type d'aliments qu'ils mangent, par sexe et par âge, Belgique, 2014

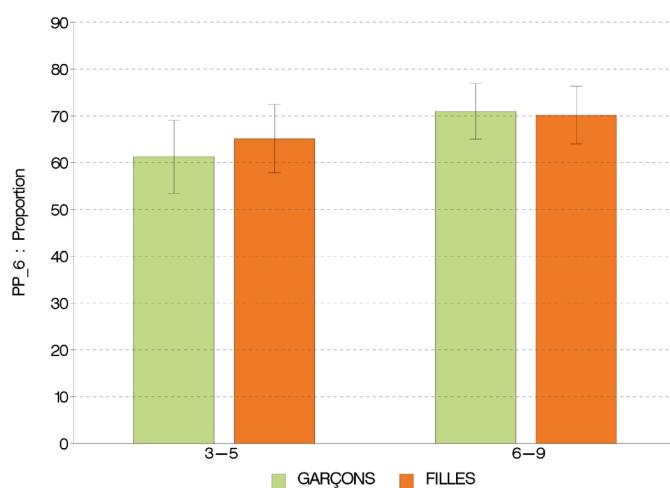


A contrario, une forte différence existe entre les deux régions : la proportion d'enfants autorisés à choisir le type d'aliments qu'ils désirent manger est quasiment trois fois plus élevée en Flandre (66,3 %) qu'en Wallonie (23,5 %). Cette différence est significative après standardisation selon l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 7,06 ; IC 95 % 4,94-10,10).

3.1.4. Contrôle de la quantité d'aliments consommés

En Belgique, en 2014, 67,5 % des enfants âgés de 3 à 9 ans peuvent choisir les quantités d'aliments qu'ils souhaitent consommer. Ce pourcentage est similaire pour les filles et les garçons. Les enfants âgés de 6 à 9 ans sont plus nombreux à pouvoir choisir la quantité d'aliments qu'ils souhaitent consommer (70,6 %) par rapport aux enfants âgés de 3 à 5 ans (63,2 %) ; cette différence est significative après standardisation selon le sexe (OR 1,40 ; IC 95 % 1,02-1,91) (Figure 5).

Figure 5 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider des quantités d'aliments consommés, par sexe et par âge, Belgique, 2014

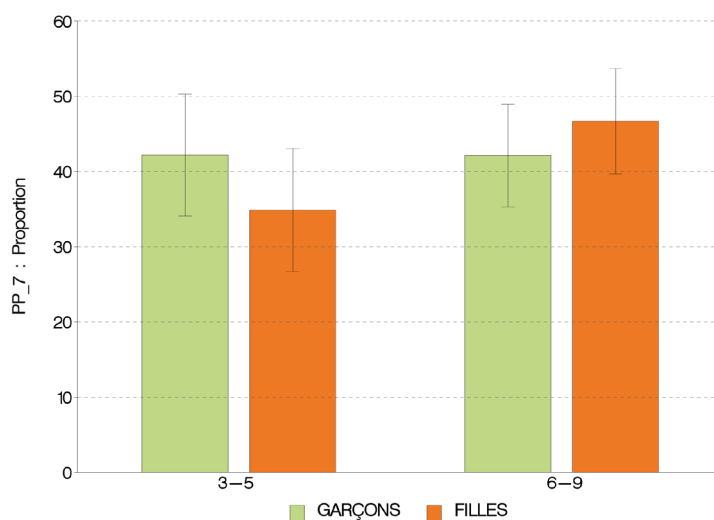


Il n'y a pas de différences significatives à ce sujet en fonction du niveau d'éducation des parents. Le pourcentage d'enfants autorisés à choisir les quantités d'aliments qu'ils désirent consommer est, par contre, lié au lieu de résidence : celui-ci est, en effet, plus élevé en Flandre (73,8 %) qu'en Wallonie (56,4 %), une différence qui est significative après standardisation selon l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 2,19 ; IC 95 % 1,56-3,07).

3.1.5. Obligation de terminer son assiette

En Belgique, en 2014, 41,9 % des enfants âgés de 3 à 9 ans sont obligés de manger tout ce qui se trouve dans leur assiette. Ce pourcentage ne varie pas significativement en fonction du sexe ou de l'âge de l'enfant (Figure 6), ni en fonction du niveau d'éducation des parents ou de la région de résidence (Wallonie versus Flandre).

Figure 6 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui doivent terminer de manger tout ce qui se trouve dans leur assiette, par sexe et par âge, Belgique, 2014

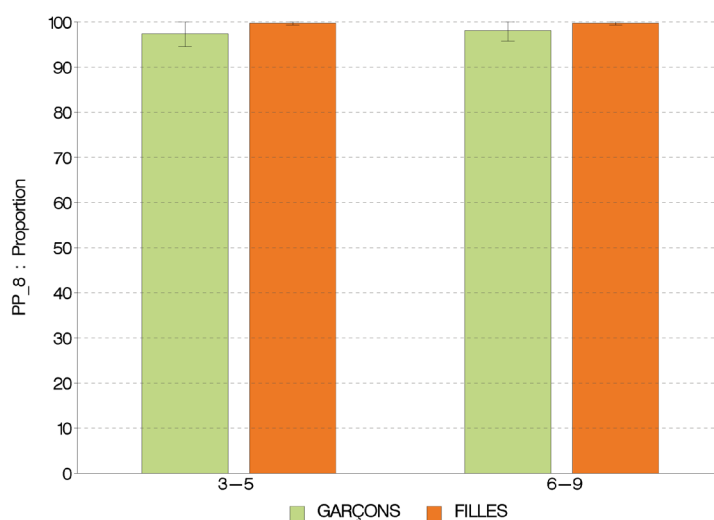


3.2. ENVIRONNEMENT DANS LEQUEL LES REPAS SONT PRIS

3.2.1. Repas en famille

En Belgique, en 2014, la quasi-totalité des enfants âgés de 3 à 9 ans (98,8 %) mangent à table avec le reste de la famille. Ce pourcentage est légèrement plus élevé chez les filles (99,8 %) que chez les garçons (97,8 %); cette différence est significative après standardisation en fonction de l'âge (OR 10,01 ; IC 95 % 1,95-51,27) (Figure 7). Les pourcentages calculés sont similaires quel que soit la catégorie d'âge étudiée, le niveau d'éducation des parents ou la région de résidence.

Figure 7 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui prennent leurs repas en famille, par sexe et par âge, Belgique, 2014

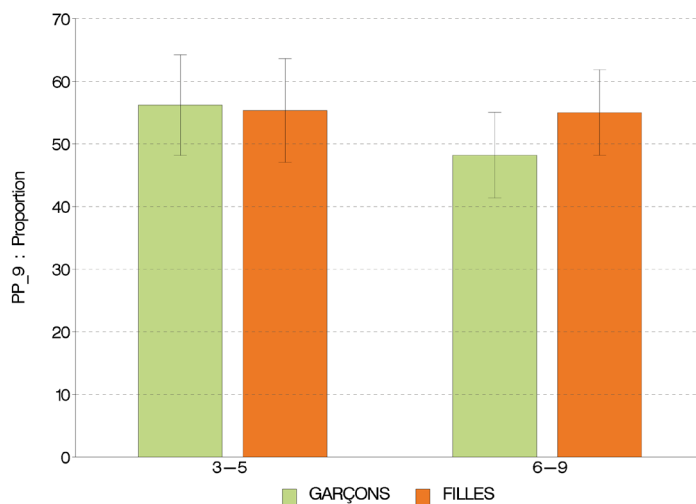


3.2.2. Place de la télévision

Pendant le petit-déjeuner

En Belgique, en 2014, 53,3 % des enfants âgés de 3 à 9 ans ne regardent jamais la télévision lors du petit-déjeuner. Aucune relation entre cette proportion et le sexe de l'enfant ou son âge n'a pu être observée à partir des résultats de l'enquête (Figure 8).

Figure 8 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant le petit-déjeuner, par sexe et par âge, Belgique, 2014



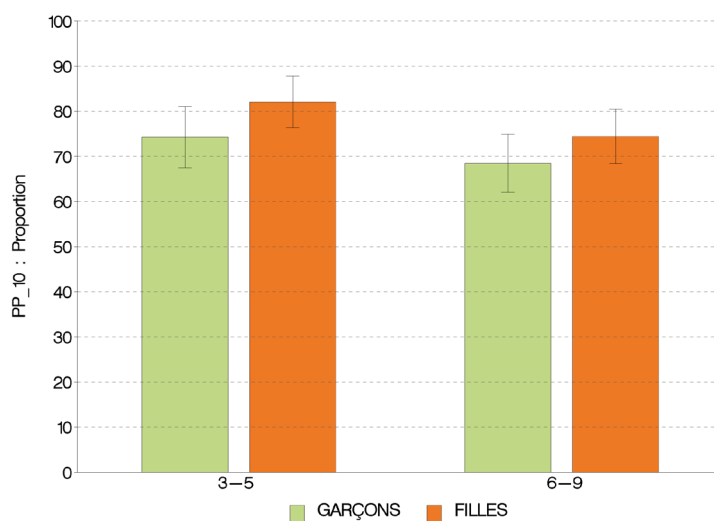
Le pourcentage d'enfants ne regardant jamais la télévision lors du petit-déjeuner est inférieur parmi les enfants dont les parents ont un niveau d'instruction faible (43,8 % pour les diplômés du secondaire, du primaire ou les personnes sans diplôme), en comparaison à ceux dont les parents possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (55,9 %) (OR 0,61 ; IC 95 % 0,43-0,88) ou long (60,6 %) (OR 0,51 ; IC 95 % 0,35-0,75) ; ces différences sont significatives après standardisation selon l'âge et le sexe.

Ce pourcentage varie également selon le lieu de résidence : l'absence de télévision pendant le petit-déjeuner des enfants est plus fréquente en Flandre (58,2 %) qu'en Wallonie (47,2 %). Cette différence est significative après standardisation pour l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 1,49 ; IC 95 % 1,08-2,07).

Pendant le dîner

En Belgique, en 2014, 74,2 % des enfants âgés de 3 à 9 ans ne regardent jamais la télévision lors du dîner. Un tel résultat est à relier au fait que ce repas est moins fréquemment pris à la maison que le petit-déjeuner ou le souper (cf. Chapitre « Lieu de consommation des repas »). Davantage de filles (77,6 %) que de garçons (70,9 %) ne regardent jamais la télévision au cours du dîner ; cette différence est significative après standardisation en fonction de l'âge (OR 1,43 ; IC 95 % 1,02-2,00). Les enfants plus jeunes sont significativement plus nombreux à ne jamais regarder la télévision lors du repas de midi (78,1 % *versus* 71,4 %) (OR 1,43 ; IC 95 % 1,02-2,01) (Figure 9).

Figure 9 | Pourcentage d'enfants (âgés de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant le dîner, par sexe et par âge, Belgique, 2014



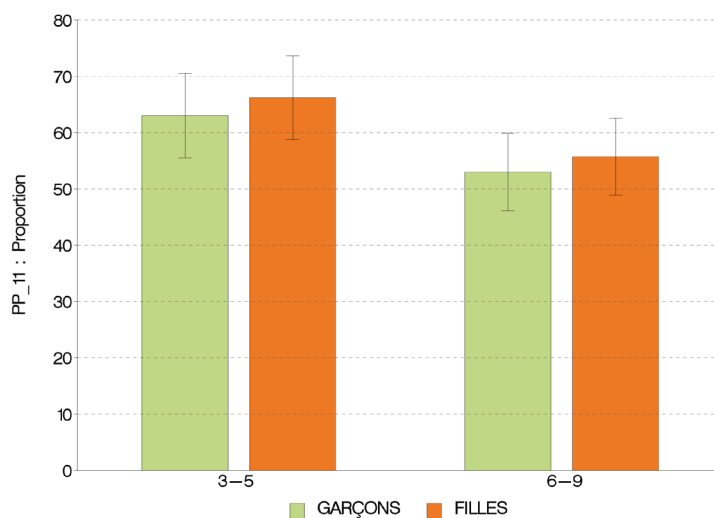
La proportion d'enfants ne regardant jamais la télévision pendant le dîner montre un gradient en fonction du niveau d'éducation. Elle passe de 58,5 % chez les enfants dont les parents ont un diplôme du secondaire, du primaire ou ne sont pas diplômés à 87,8 % chez les enfants dont les parents ont le niveau d'éducation le plus élevé (enseignement supérieur de type long). Ce gradient reste significatif après standardisation pour le sexe et l'âge.

La proportion d'enfants ne regardant pas la télévision durant le dîner est plus importante en Flandre (79,7 %) qu'en Wallonie (64,3 %) ; cette différence est significative après standardisation selon l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 2,02 ; IC 95 % 1,40-2,92).

Pendant le souper

En Belgique, en 2014, 58,6 % des enfants âgés de 3 à 9 ans ne regardent jamais la télévision lors du souper. Ce pourcentage ne varie pas de manière significative en fonction du sexe mais bien en fonction de l'âge. Les enfants les plus jeunes sont, en effet, significativement plus nombreux (64,6 %) à ne pas regarder la télévision au cours du souper, en comparaison aux enfants âgés de 6 à 9 ans (54,3 %) (OR 1,53 ; IC 95 % 1,14-2,07) (Figure 10).

Figure 10 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant le souper, par sexe et par âge, Belgique, 2014



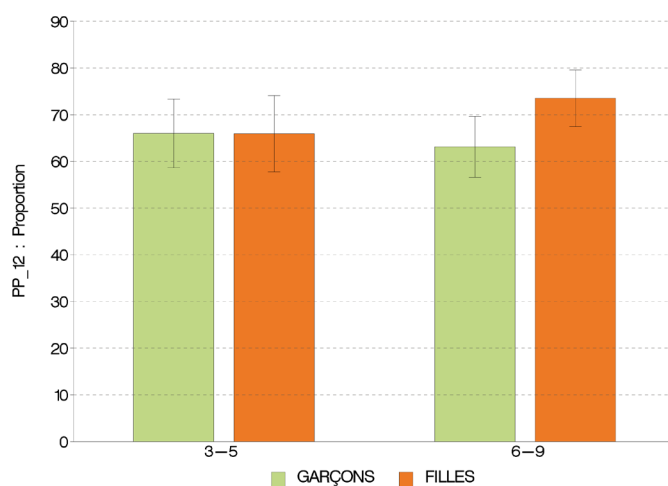
Le pourcentage d'enfants ne regardant pas la télévision au cours du repas du soir est plus faible parmi les enfants dont les parents ont un niveau d'instruction faible (secondaire, primaire ou absence de diplôme) (47,1 %) que parmi les enfants dont les parents possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (61,1 %) (OR 0,56 ; IC 95 % 0,39-0,81) ou long (67,7 %) (OR 0,43 ; IC 95 % 0,30-0,62). Ces différences s'avèrent significatives après standardisation selon le sexe et l'âge.

Comme pour les autres repas principaux, la proportion d'enfants ne regardant pas la télévision durant le souper est plus importante en Flandre (64,8 %) qu'en Wallonie (47,9 %) ; une telle différence est significative après standardisation pour l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 1,88 ; IC 95 % 1,36-2,62).

Pendant la collation du matin

Parmi les enfants prenant une collation le matin (à savoir plus de 95 % des enfants, cf. Chapitre « Régularité des repas »), 67,3 % ne regardent jamais la télévision durant cette collation. Des pourcentages similaires sont observés quel que soit le sexe ou l'âge de l'enfant. Cependant, parmi les enfants âgés de 6 à 9 ans, les filles sont significativement plus nombreuses que les garçons à ne jamais regarder la télévision lors de la collation du matin (OR 1,62 IC 95 % 1,06-2,48) (Figure 11).

Figure 11 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant la collation du matin, par sexe et par âge, Belgique, 2014



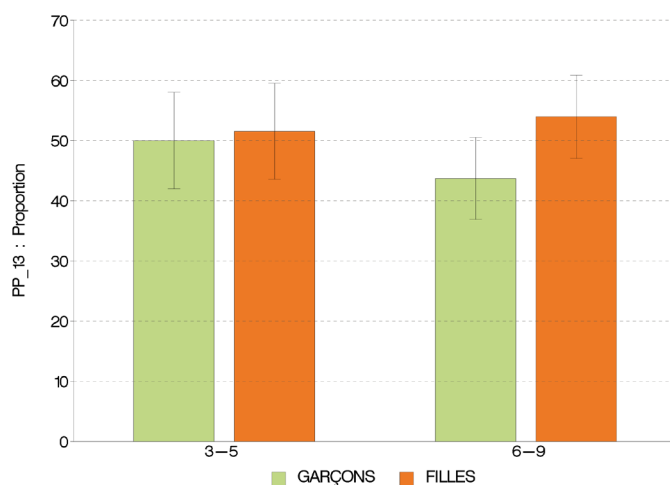
Les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation relativement faible (secondaire, primaire ou absence de diplôme) sont moins nombreux (55,4 %) à ne jamais regarder la télévision pendant la collation du matin que ceux dont les parents ont un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (72,6 %) (OR 0,46 ; IC 95 % 0,32-0,68) ou long (75,3 %) (OR 0,40 ; IC 95 % 0,27-0,62). Ces différences sont significatives après standardisation pour l'âge et le sexe.

Contrairement aux autres repas, la proportion d'enfants ne regardant jamais la télévision pendant la collation du matin est légèrement plus élevée en Wallonie (69,7 %) qu'en Flandre (64,1 %), cette différence étant significative après standardisation pour le sexe, l'âge et le niveau d'éducation (OR 1,48 ; IC 95 % 1,05-2,10).

Pendant la collation de l'après-midi

Parmi les enfants prenant une collation l'après-midi (à savoir plus de 95 % des enfants, cf. Chapitre « Régularité des repas »), près de la moitié (49,6 %) ne regardent jamais la télévision durant cette collation. Ce pourcentage ne varie pas significativement selon le sexe ni l'âge de l'enfant. Cependant, parmi les enfants âgés de 6 à 9 ans, les filles sont significativement plus nombreuses que les garçons à ne jamais regarder la télévision lors du goûter (OR 1,51 IC 95 % 1,02-2,24) (Figure 12).

Figure 12 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant le goûter, par sexe et par âge, Belgique, 2014



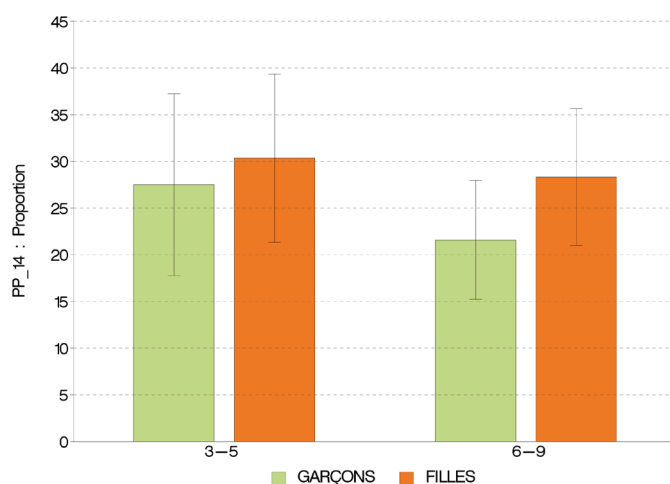
Les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation élevé (enseignement supérieur de type long) sont significativement plus nombreux (60,8 %) à ne jamais regarder la télévision pendant le goûter, en comparaison aux enfants dont les parents ont un niveau d'instruction inférieur (48,5 % pour les parents diplômés de l'enseignement supérieur de type court et 41,1 % pour les parents ayant un diplôme du secondaire, du primaire ou n'ayant pas de diplôme) (OR 1,62 ; IC 95 % 1,11-2,38 & OR 2,21 ; IC 95 % 1,53-3,19).

Des pourcentages similaires ont été observés pour cet indicateur en Wallonie (47,6 %) et en Flandre (50,0 %).

Pendant la collation du soir

Parmi les enfants prenant une collation le soir (à savoir environ 50 % des enfants, cf. Chapitre « Régularité des repas »), seul un quart (26,3 %) ne regarde jamais la télévision pendant cette collation. Comme pour les deux indicateurs précédents, ce pourcentage ne varie pas significativement en fonction du sexe de l'enfant ni de son âge (Figure 13).

Figure 13 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision pendant la collation du soir, par sexe et par âge, Belgique, 2014



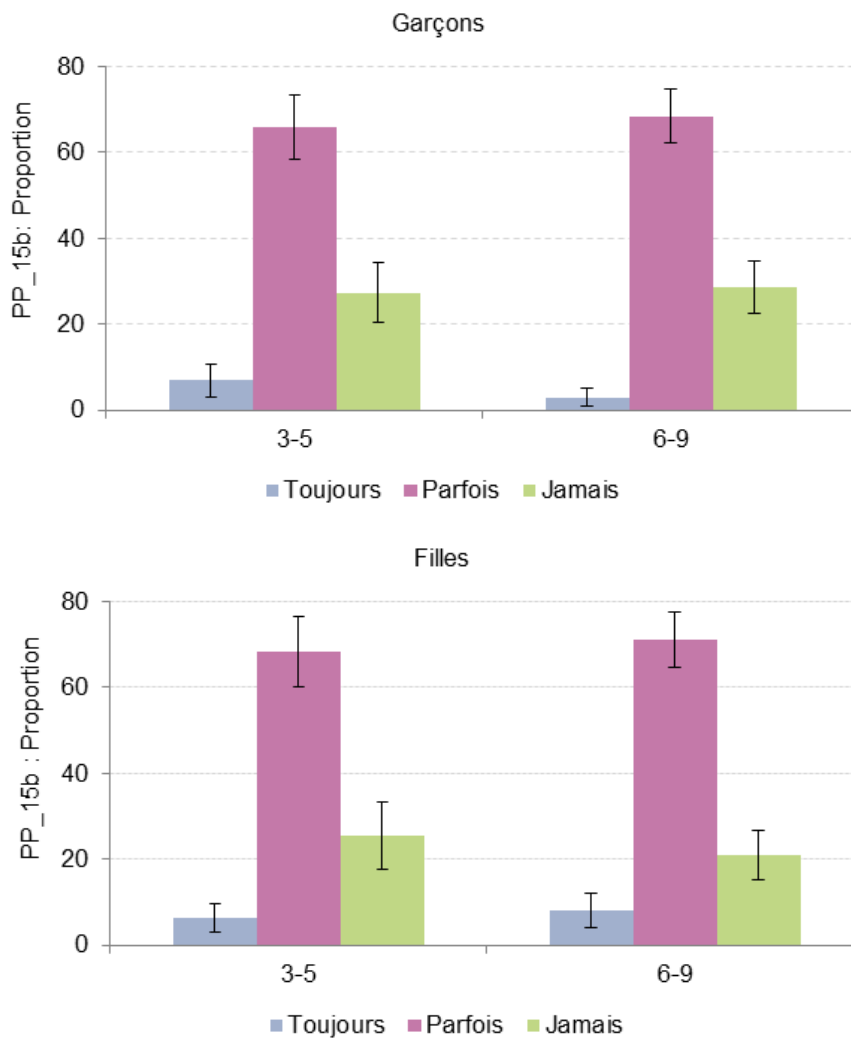
Après standardisation pour l'âge et le sexe, les enfants dont les parents possèdent un niveau d'instruction relativement faible (sans diplôme, diplôme de primaire ou diplôme de secondaire) sont significativement moins nombreux (21,2 %) à ne jamais regarder la télévision lorsqu'ils prennent une collation en soirée que les enfants dont les parents sont issus de l'enseignement supérieur de type long (35,3 %) (OR 0,49 ; IC 95 % 0,30-0,79).

Il n'existe pas de différence régionale significative (Wallonie *versus* Flandre) concernant cet indicateur.

3.3. IMPLICATION DES ENFANTS DANS LA PRÉPARATION DES REPAS

Seuls 5,8 % des enfants sont impliqués systématiquement dans la préparation des repas à la maison. Plus de deux tiers des enfants (68,6 %) participent parfois à la préparation des repas, tandis 25,5 % des enfants ne sont jamais impliqués dans cette tâche. La proportion d'enfants systématiquement impliqués dans la préparation des repas ne varie pas significativement en fonction de l'âge ni du sexe des enfants (Figure 14). De même, ce pourcentage ne diffère pas significativement selon le niveau d'éducation des parents, ni la région de résidence (Wallonie *versus* Flandre).

Figure 14 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur implication dans la préparation des repas, par sexe et par âge, Belgique, 2014

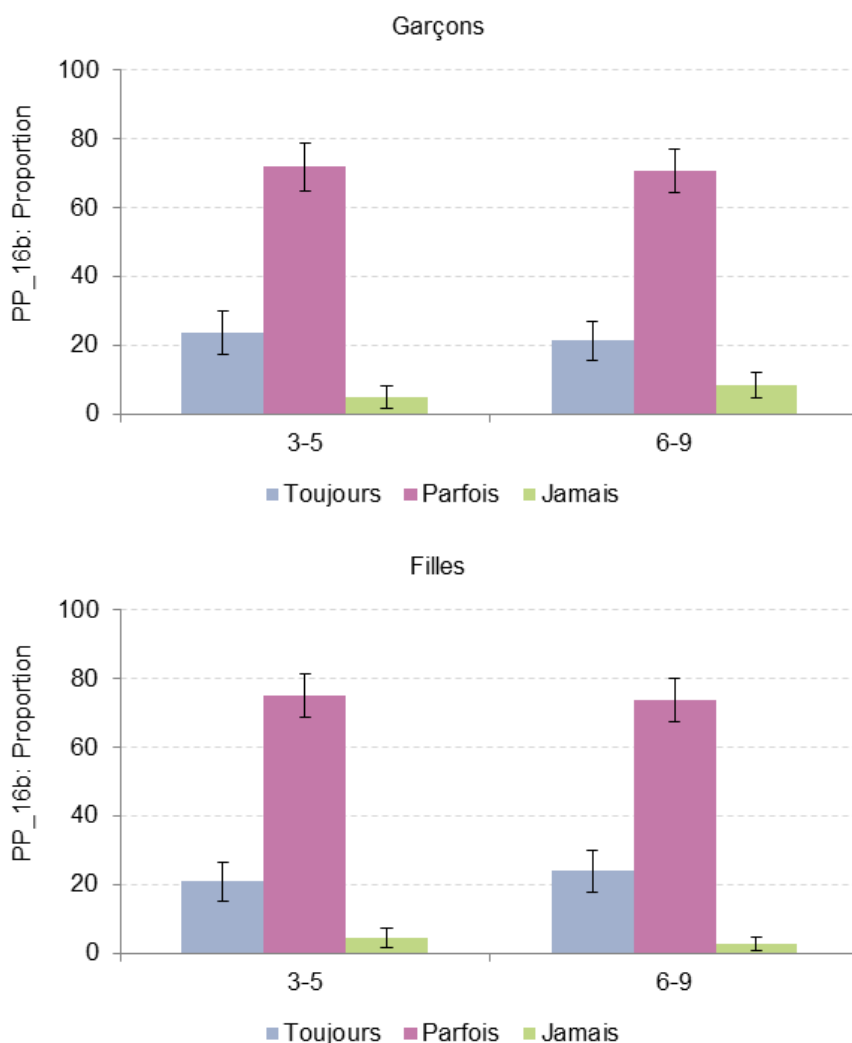


3.4. PARTICIPATION DES ENFANTS AUX COURSES DU MÉNAGE

Environ un cinquième (22,4 %) des parents d'enfants âgés de 3 à 9 ans se font systématiquement accompagner de leurs enfants lors des courses. Une majorité d'enfants (72,5 %) accompagnent parfois leurs parents pour réaliser les courses du ménage, quand seulement 5,1 % ne les accompagnent jamais.

Les garçons sont plus nombreux (6,9 %) que les filles (3,3 %) à ne jamais accompagner leurs parents pour faire les courses ; cette différence est significative après standardisation en fonction de l'âge (OR 2,18 ; IC 95 % 1,14-4,15) (Figure 15). La part d'enfants n'accompagnant jamais leurs parents lors des courses est, par contre, similaire quel que soit l'âge de l'enfant, le niveau d'éducation des parents ou la région de résidence.

Figure 15 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur implication dans la réalisation des courses, par sexe et par âge, Belgique, 2014



La part d'enfants accompagnant systématiquement leurs parents lors des courses ne varie pas significativement selon le sexe ou l'âge de l'enfant. Cette proportion est, par contre, plus importante (28,9 %) parmi les enfants dont les parents ont un faible niveau d'instruction (sans diplôme, diplôme de primaire ou de secondaire) que parmi les enfants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur de type court (20,5 %) (OR 1,58 ; IC 95 % 1,04-2,40) ou long (17,8 %) (OR 1,89 ; IC 95 % 1,22-2,91). Ces différences sont significatives après standardisation selon le sexe et l'âge.

La part d'enfants qui sont toujours impliqués dans la réalisation des courses est plus faible en Flandre (18,4 %) qu'en Wallonie (29,4 %) ; cette différence est significative après standardisation pour l'âge, le sexe et le niveau d'éducation (OR 0,58 ; IC 95 % 0,40-0,83).

4. DISCUSSION

L'enfance constitue une période critique au niveau du développement des habitudes alimentaires et des facteurs de risque comportementaux pour l'obésité (13). De nombreuses recherches ont documenté l'influence des pratiques parentales sur l'alimentation de leurs enfants, ceci comprenant le développement de leurs préférences gustatives, leurs habitudes alimentaires, la qualité de leur régime alimentaire et leur statut pondéral (12). Afin d'obtenir une image de ce type de pratiques en Belgique, les parents des enfants participant à l'enquête de consommation alimentaire ont été interrogés sur la manière dont ceux-ci contrôlent l'alimentation de leurs enfants (l'accès aux collations ou l'obligation de terminer son assiette, par exemple), sur l'environnement dans lequel les enfants prennent leurs repas (repas familiaux et place de la télévision) et sur l'implication des enfants dans la préparation des repas.

Concernant l'accessibilité des aliments aux enfants, les résultats de l'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 indiquent que les parents réalisent une distinction forte entre les fruits et les autres types de collations : 85 % des enfants âgés de 3 à 9 ans peuvent se servir librement de fruits, contre seulement 35 % pour les autres collations. Les parents belges ont donc tendance à exercer une restriction marquée vis-à-vis de ces aliments, souvent considérés comme « mauvais pour la santé ». Limiter l'accès des enfants à un aliment appétissant a, cependant, pour effet d'augmenter leur désir pour cet aliment (14;15). Certaines études ont mis en évidence que les enfants dont les parents adoptaient de telles restrictions étaient davantage susceptibles d'être en surpoids au cours de leur vie (13). Ce type de comportement peut, en effet, inhiber la capacité des enfants à s'autoréguler, c'est-à-dire à être attentifs à leurs signaux physiques de faim et de satiété (15). Néanmoins, des limitations modérées pourraient s'avérer bénéfiques : il a ainsi été constaté que les enfants dont les parents restreignaient modérément l'alimentation consommaient moins de calories que ceux dont les parents exerçaient des restrictions très faibles ou, à l'inverse, très élevées (13;15).

A l'opposé des restrictions alimentaires, le fait de contraindre l'enfant à manger certains aliments (tels que les fruits et les légumes), en certaines quantités, possède également un impact négatif sur son mécanisme d'autorégulation. Cela peut, en outre, créer un « environnement alimentaire » négatif et provoquer l'aversion de l'enfant pour certains aliments (13;15). L'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 a montré qu'entre un tiers et la moitié des enfants interviewés sont soumis à de telles contraintes alimentaires de la part de leurs parents. En ce qui concerne le choix du type et de la quantité d'aliments consommés, des différences ont été notées entre la Wallonie et la Flandre ; le niveau d'instruction ne semble, par contre, pas jouer un rôle significatif à cet égard.

Selon les résultats de l'enquête, le repas en famille constitue une habitude ancrée au sein des ménages belges avec enfants. Or, la prise des repas en famille constitue une habitude importante afin de promouvoir une alimentation saine. Plusieurs études ont ainsi mis en évidence une relation entre la durée et la fréquence des repas familiaux, d'une part, et une diminution de la fréquence de troubles du comportement alimentaire, ainsi qu'une consommation supérieure de fruits, de légumes et d'aliments riches en minéraux et calcium, d'autre part (16). Les données récoltées ici ne permettent cependant pas de donner une description détaillée de la fréquence avec laquelle les enfants prennent leurs repas en famille ; seules trois catégories de réponse étaient en effet possibles : toujours, parfois, jamais. Les résultats obtenus doivent donc être considérés avec prudence et devraient être complétés pour pouvoir tirer des conclusions plus précises sur les habitudes des enfants concernant la prise des repas en famille.

Le fait de regarder la télévision lors des repas (essentiellement le petit-déjeuner et le souper ; le dîner est, en effet, pris plus fréquemment en-dehors de la maison) est fort présent chez les enfants vivant en Belgique. Or, le fait de ne pas prendre ses repas devant la télévision constitue un facteur protecteur contre l'obésité chez les enfants, notamment les plus jeunes (4-5 ans) (16). En outre, certaines études ont montré que les enfants prenant leurs repas ou collations devant la télévision possèdent un régime alimentaire de moindre qualité, contenant davantage de sucres, de graisses et moins de protéines (17;18). Ces enfants ont aussi tendance à consommer davantage de boissons sucrées et moins de fruits et légumes (17;18). A l'instar d'autres études (18;19), l'enquête de consommation alimentaire 2014-2015 met en évidence que les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation inférieur regardent plus souvent la télévision pendant les repas. Les résultats obtenus montrent également que la proportion d'enfants ne regardant jamais la télévision au cours de ces repas est plus élevée en Flandre qu'en Wallonie.

Un quatrième élément abordé au cours de l'enquête concerne l'implication des enfants dans la préparation des repas et la réalisation des courses, celle-ci étant susceptible de favoriser des comportements alimentaires sains en stimulant la consommation de fruits et de légumes (9;10). Un faible pourcentage (6 %) des enfants est systématiquement impliqué dans la préparation des repas, alors que 69 % des enfants sont impliqués de manière occasionnelle. Enfin, un enfant sur cinq accompagne toujours ses parents lorsqu'ils effectuent leurs courses ; cette prévalence est plus importante dans les ménages caractérisés par un niveau d'instruction inférieur.

Deux éléments n'ont pas pu être explorés sur base des résultats de l'enquête. D'une part, il existait un déséquilibre trop important dans la représentation des différentes classes d'indice de masse corporelle (IMC : minceur, normal, surpoids et obésité) au sein de l'échantillon d'enfants pour pouvoir comparer ces quatre classes en matière de pratiques parentales d'alimentation². Ce chapitre s'est donc uniquement focalisé sur la description des pratiques parentales, sans pouvoir analyser les relations entre ces pratiques et le statut pondéral des enfants. D'autre part, le lien entre les pratiques parentales et la qualité du régime alimentaire des enfants (la consommation de fruits et de légumes, par exemple) n'a pas pu être abordé dans ce module : les données de consommation alimentaire n'étaient, en effet, pas encore disponibles au moment de rédiger le présent chapitre. Une fois de telles données disponibles, il serait dès lors intéressant d'étudier si la consommation habituelle de certains aliments (fruits, légumes, boissons sucrées, snacks) varie en fonction de ces indicateurs (le fait de regarder la télévision, par exemple).

En conclusion, ces différents résultats soulignent plusieurs pistes à développer, dans le domaine de la santé publique, afin de promouvoir une alimentation saine chez les enfants et de prévenir ainsi le risque d'obésité infantile.

- Il est notamment crucial d'informer les parents du rôle clé qu'ils ont à jouer dans le domaine de l'alimentation de leur enfant. En évitant un contrôle et des contraintes trop stricts, les parents devraient laisser la possibilité aux enfants de s'autoréguler, c'est-à-dire de les laisser percevoir lorsqu'ils ont faim et lorsqu'ils sont rassasiés (15).
- En ce qui concerne les aliments appétissants mais pas nécessairement sains, une restriction modérée est requise de la part des parents, tous les aliments pouvant être associés à une alimentation saine, s'ils sont présents en quantité adaptée (15).
- Au sujet de la télévision, il s'avère essentiel d'inciter les parents à limiter les périodes passées par l'enfant devant la télévision, et plus particulièrement au cours des repas, afin de favoriser une consommation et un comportement alimentaire sain (18). A ce sujet, les parents ayant un statut socio-économique plus faible devraient constituer un groupe-cible, compte tenu de la place importante que prend la télévision pendant les repas au sein de ce groupe.
- Le fait de manger en famille semble déjà relativement ancré dans les habitudes belges. Il reste néanmoins important de suivre et d'analyser l'évolution de cette pratique sur le long terme.
- Au vu des résultats, la sensibilisation des parents afin que ceux-ci impliquent de manière plus marquée leurs enfants lors des courses et de la préparation des repas constitue également une voie à valoriser afin de stimuler leur consommation de fruits et légumes.

Outre ces différents aspects, d'autres actions peuvent être mises en œuvre par les parents afin d'influencer positivement le régime alimentaire de leurs enfants : il s'agit notamment de donner l'exemple en consommant une variété de fruits et légumes, de faire goûter aux enfants une diversité de fruits et de légumes dès la plus jeune enfance, de présenter plusieurs fois (cinq à dix fois) les aliments rejetés par les enfants ou encore de cuisiner les fruits et les légumes en les rendant visuellement attrayants (15).

² 75,8 % des enfants possèdent un IMC normal, tandis que seulement 8,7 % ont un IMC trop faible, 11,9 % sont en surpoids et 3,6 % sont obèses.

5. TABLEAUX

Tableau 1	Types de collations consommées par les enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de collations (nombre de réponses divisé par le nombre total de réponses, plusieurs réponses par participant étant possible), Belgique, 2014	160
Tableau 2	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) dont les parents considèrent l'alimentation comme importante pour leur santé, Belgique, 2014	172
Tableau 3	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de fruits, Belgique, 2014	173
Tableau 4	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de collations (autres que des fruits), Belgique, 2014	174
Tableau 5	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider le type d'aliments qu'ils désirent manger, Belgique, 2014	175
Tableau 6	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider la quantité d'aliments qu'ils désirent manger, Belgique, 2014	176
Tableau 7	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui sont obligés de manger tout ce qui se trouve dans leur assiette, Belgique, 2014	177
Tableau 8	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui prennent leurs repas en famille, Belgique, 2014 ...	178
Tableau 9	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le petit-déjeuner, Belgique, 2014	179
Tableau 10	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le dîner, Belgique, 2014	180
Tableau 11	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le souper Belgique, 2014	181
Tableau 12	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du matin, Belgique, 2014	182
Tableau 13	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le goûter, Belgique, 2014	183
Tableau 14	Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du soir, Belgique, 2014.....	184
Tableau 15	Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur implication dans la préparation des repas à la maison, Belgique, 2014	185
Tableau 16	Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur participation aux courses ménagères, Belgique, 2014	186

Tableau 2 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) dont les parents considèrent l'alimentation comme importante pour leur santé, Belgique, 2014

PP_1		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	98,0	(96,6-99,4)	98,0	(96,0-99,0)	548
	Filles	99,5	(98,9-100,0)	99,5	(98,4-99,8)	515
AGE	3 - 5	98,8	(97,6-100,0)	99,0	(97,3-99,7)	488
	6 - 9	98,7	(97,7-99,7)	98,9	(97,6-99,5)	575
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire u secondaire	97,8	(96,0-99,6)	98,2	(96,3-99,2)	374
	Supérieur de type court	99,7	(99,0-100,0)	99,7	(97,6-100,0)	331
	Supérieur de type long	98,7	(97,4-100,0)	98,9	(97,0-99,6)	340
REGION ^{****}	Flandre	98,6	(97,5-99,7)	99,1	(97,9-99,6)	603
	Wallonie	98,8	(97,5-100,0)	99,2	(97,2-99,8)	378
TOTAL		98,7	(98,0-99,5)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 3 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de fruits, Belgique, 2014

PP_2		Taux brut (%)*	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	84,5	(80,5-88,6)	86,3	(82,4-89,4)	548
	Filles	85,4	(81,7-89,0)	87,2	(82,8-90,5)	515
AGE	3 - 5	74,4	(69,3-79,5)	74,4	(68,9-79,1)	488
	6 - 9	92,4	(89,9-95,0)	92,5	(89,5-94,6)	575
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	88,7	(84,8-92,7)	90,2	(85,8-93,3)	374
	Supérieur de type court	81,4	(75,9-87,0)	83,0	(77,0-87,8)	331
	Supérieur de type long	83,5	(78,7-88,4)	85,7	(80,6-89,6)	340
REGION****	Flandre	82,9	(79,0-86,9)	84,8	(80,7-88,2)	603
	Wallonie	87,8	(84,0-91,7)	89,2	(84,7-92,6)	378
TOTAL		84,9	(82,2-87,7)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 4 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent se servir librement de collations (autres que des fruits), Belgique, 2014

PP_3		Taux brut (%)*	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	37,1	(32,1-42,1)	36,4	(31,6-41,5)	548
	Filles	32,7	(27,9-37,5)	32,0	(27,4-37,0)	515
AGE	3 - 5	26,7	(21,9-31,5)	26,6	(22,1-31,7)	488
	6 - 9	40,8	(36,1-45,5)	40,8	(36,1-45,6)	575
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	44,2	(38,3-50,1)	43,4	(37,6-49,4)	374
	Supérieur de type court	32,6	(26,6-38,6)	31,5	(25,8-37,8)	331
	Supérieur de type long	25,6	(19,6-31,5)	24,9	(19,5-31,2)	340
REGION****	Flandre	30,6	(26,1-35,0)	29,8	(25,5-34,5)	603
	Wallonie	37,3	(31,4-43,3)	36,4	(30,8-42,4)	378
TOTAL		34,9	(31,5-38,4)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 5 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider le type d'aliments qu'ils désirent manger, Belgique, 2014

PP_5		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	49,0	(44,0-54,0)	48,9	(43,9-54,0)	548
	Filles	50,8	(45,8-55,8)	50,8	(45,6-55,9)	515
AGE	3 - 5	48,6	(43,2-54,0)	48,6	(43,1-54,1)	488
	6 - 9	50,8	(46,2-55,4)	50,8	(46,1-55,5)	575
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	54,3	(48,6-60,0)	54,2	(48,4-59,9)	374
	Supérieur de type court	47,0	(40,9-53,1)	46,9	(40,6-53,3)	331
	Supérieur de type long	47,7	(41,2-54,3)	47,7	(41,0-54,5)	340
REGION ^{****}	Flandre	66,3	(61,7-70,9)	66,2	(61,4-70,6)	603
	Wallonie	23,5	(18,3-28,7)	23,2	(18,5-28,7)	378
TOTAL		49,9	(46,4-53,4)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 6 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui peuvent décider la quantité d'aliments qu'ils désirent manger, Belgique, 2014

PP_6		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	67,0	(62,2-71,7)	66,9	(61,9-71,5)	548
	Filles	68,1	(63,4-72,8)	68,0	(63,1-72,6)	515
AGE	3 - 5	63,2	(57,8-68,5)	63,2	(57,6-68,3)	488
	6 - 9	70,6	(66,3-74,8)	70,6	(66,1-74,6)	575
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	66,3	(60,6-71,9)	66,1	(60,3-71,5)	374
	Supérieur de type court	67,0	(60,8-73,2)	66,8	(60,4-72,6)	331
	Supérieur de type long	70,1	(64,4-75,8)	70,1	(64,0-75,7)	340
REGION ^{****}	Flandre	73,8	(69,5-78,1)	73,8	(69,3-77,8)	603
	Wallonie	56,4	(50,4-62,5)	56,1	(50,0-62,0)	378
TOTAL		67,5	(64,1-70,8)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 7 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui sont obligés de manger tout ce qui se trouve dans leur assiette, Belgique, 2014

PP_7		Taux brut (%)*	IC 95 % brut	Taux stand**	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	42,1	(37,0-47,3)	42,0	(36,8-47,3)	548
	Filles	41,7	(36,4-47,0)	41,6	(36,4-46,9)	515
AGE	3 - 5	38,6	(32,8-44,3)	38,6	(33,0-44,4)	488
	6 - 9	44,3	(39,5-49,2)	44,3	(39,5-49,2)	575
NIVEAU D'EDUCATION***	Sans diplôme, primaire ou secondaire	42,2	(36,3-48,1)	41,9	(36,1-48,0)	374
	Supérieur de type court	40,0	(33,4-46,6)	39,8	(33,4-46,5)	331
	Supérieur de type long	43,8	(36,8-50,7)	43,7	(36,9-50,7)	340
REGION****	Flandre	40,2	(35,3-45,0)	40,0	(35,2-44,9)	603
	Wallonie	44,5	(38,4-50,7)	44,2	(38,2-50,4)	378
TOTAL		41,9	(38,3-45,6)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 8 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui prennent leurs repas en famille, Belgique, 2014

PP_8		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	97,8	(96,0-99,6)	97,8	(95,1-99,0)	548
	Filles	99,8	(99,5-100,0)	99,8	(99,1-99,9)	515
AGE	3 - 5	98,6	(97,1-100,0)	99,2	(97,6-99,7)	488
	6 - 9	98,9	(97,7-100,0)	99,4	(98,0-99,8)	575
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	97,9	(96,0-99,8)	98,8	(96,7-99,5)	374
	Supérieur de type court	98,3	(96,3-100,0)	99,0	(96,6-99,7)	331
	Supérieur de type long	100	(100,0-100,0)	100	(100,0-100,0)	340
REGION ^{****}	Flandre	99,2	(98,4-100,0)	99,4	(98,2-99,8)	603
	Wallonie	99,2	(98,3-100,0)	99,4	(98,1-99,8)	378
TOTAL		98,8	(97,8-99,7)			1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 9 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le petit-déjeuner, Belgique, 2014

PP_9		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	51,5	(46,3-56,8)	51,6	(46,4-56,8)	533
	Filles	55,2	(49,9-60,4)	55,3	(49,9-60,5)	507
AGE	3 - 5	55,8	(50,1-61,5)	55,8	(50,0-61,4)	474
	6 - 9	51,6	(46,7-56,5)	51,6	(46,7-56,4)	566
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	43,8	(37,8-49,8)	43,9	(38,0-50,0)	363
	Supérieur de type court	55,9	(49,3-62,5)	56,1	(49,5-62,5)	327
	Supérieur de type long	60,6	(53,6-67,5)	60,5	(53,4-67,2)	335
REGION	Flandre	58,2	(53,4-63,0)	58,3	(53,4-63,0)	593
	Wallonie	47,2	(40,9-53,5)	47,4	(41,2-53,6)	368
TOTAL		53,3	(49,6-57,0)			1040

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 10 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le dîner, Belgique, 2014

PP_10		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	70,9	(66,2-75,6)	71,2	(66,3-75,6)	546
	Filles	77,6	(73,4-81,9)	77,9	(73,4-81,8)	513
AGE	3 - 5	78,1	(73,6-82,6)	78,2	(73,5-82,3)	487
	6 - 9	71,4	(67,0-75,8)	71,5	(66,9-75,7)	572
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	58,5	(52,7-64,4)	59,0	(53,0-64,7)	374
	Supérieur de type court	77,9	(72,5-83,4)	78,7	(72,7-83,6)	330
	Supérieur de type long	87,8	(83,5-92,2)	88,1	(83,2-91,7)	338
REGION ^{****}	Flandre	79,7	(75,9-83,6)	80,1	(76,0-83,7)	601
	Wallonie	64,3	(58,4-70,3)	64,9	(58,9-70,4)	378
TOTAL		74,2	(71,0-77,4)			1059

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 11 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le souper Belgique, 2014

PP_11		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	57,2	(52,1-62,3)	57,5	(52,3-62,5)	546
	Filles	60,1	(55,0-65,2)	60,4	(55,3-65,4)	513
AGE	3 - 5	64,6	(59,4-69,8)	64,6	(59,2-69,6)	487
	6 - 9	54,3	(49,5-59,2)	54,3	(49,5-59,1)	572
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	47,1	(41,2-53,0)	47,4	(41,5-53,4)	374
	Supérieur de type court	61,1	(54,6-67,6)	61,7	(55,0-67,9)	330
	Supérieur de type long	67,7	(61,5-73,8)	67,8	(61,5-73,6)	338
REGION ^{****}	Flandre	64,8	(60,2-69,4)	65,0	(60,3-69,5)	601
	Wallonie	47,9	(41,7-54,1)	48,2	(42,1-54,4)	378
TOTAL		58,6	(55,0-62,2)			1059

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 12 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du matin, Belgique, 2014

PP_12		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	64,3	(59,4-69,2)	64,3	(59,2-69,0)	541
	Filles	70,3	(65,4-75,3)	70,3	(65,1-75,0)	509
AGE	3 - 5	65,9	(60,4-71,4)	66,0	(60,2-71,3)	484
	6 - 9	68,2	(63,8-72,7)	68,3	(63,6-72,6)	566
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	55,4	(49,4-61,3)	55,3	(49,2-61,1)	369
	Supérieur de type court	72,6	(66,7-78,5)	72,6	(66,4-78,1)	329
	Supérieur de type long	75,3	(69,0-81,6)	75,3	(68,4-81,0)	334
REGION ^{****}	Flandre	64,1	(59,5-68,8)	64,2	(59,4-68,7)	597
	Wallonie	69,7	(64,2-75,3)	69,8	(64,0-75,1)	374
TOTAL		67,3	(63,8-70,7)			1050

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 13 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant le goûter, Belgique, 2014

PP_13		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	46,3	(41,1-51,5)	46,4	(41,2-51,6)	537
	Filles	52,9	(47,8-58,1)	53,0	(47,8-58,1)	509
AGE	3 - 5	50,8	(45,1-56,4)	50,7	(45,1-56,3)	482
	6 - 9	48,8	(43,9-53,7)	48,7	(43,9-53,6)	564
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	41,1	(35,1-47,1)	41,1	(35,3-47,1)	368
	Supérieur de type court	48,5	(41,8-55,2)	48,7	(42,0-55,4)	325
	Supérieur de type long	60,8	(54,2-67,3)	60,6	(54,0-66,9)	336
REGION ^{****}	Flandre	50,0	(45,2-54,8)	49,9	(45,0-54,7)	598
	Wallonie	47,6	(41,4-53,9)	47,6	(41,5-53,8)	371
TOTAL		49,6	(45,9-53,3)			1046

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 14 | Pourcentage d'enfants (de 3 à 9 ans) qui ne regardent jamais la télévision durant la collation du soir, Belgique, 2014

PP_14		Taux brut (%) [*]	IC 95 % brut	Taux stand ^{**}	IC 95 % stand	N
SEXE	Garçons	23,8	(18,4-29,2)	24,0	(19,0-29,8)	357
	Filles	29,1	(23,4-34,7)	29,3	(23,9-35,4)	326
AGE	3 - 5	28,9	(22,3-35,4)	28,8	(22,7-35,8)	289
	6 - 9	24,8	(19,9-29,7)	24,8	(20,2-29,9)	394
NIVEAU D'EDUCATION ^{***}	Sans diplôme, primaire ou secondaire	21,2	(15,8-26,6)	21,2	(16,3-27,2)	270
	Supérieur de type court	24,4	(17,6-31,2)	24,8	(18,5-32,3)	216
	Supérieur de type long	35,3	(26,9-43,7)	35,7	(27,7-44,5)	189
REGION ^{****}	Flandre	26,1	(21,1-31,0)	26,1	(21,5-31,4)	449
	Wallonie	25,7	(18,8-32,6)	26,0	(19,6-33,5)	201
TOTAL		26,3	(22,4-30,2)			683

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

* Prévalence pondérée.

** Prévalence pondérée après standardisation pour l'âge et/ou le sexe sur base d'un modèle de régression linéaire (population belge de 2014 comme référence).

*** Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

**** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 15 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur implication dans la préparation des repas à la maison, Belgique, 2014

PP_15b		Toujours	Parfois	Jamais	N
SEXE	Garçons	4,5	67,3	28,1	548
	Filles	7,2	69,9	22,8	515
AGE	3 - 5	6,5	67,1	26,4	488
	6 - 9	5,4	69,7	24,9	575
NIVEAU D'EDUCATION*	Sans diplôme, primaire ou secondaire	7,3	64,0	28,6	374
	Supérieur de type court	6,1	71,8	22,1	331
	Supérieur de type long	4,2	71,8	24,1	340
REGION****	Flandre	6,1	71,8	22,1	603
	Wallonie	7,1	66,5	26,4	378
TOTAL		5,8	68,6	25,5	1063

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

Pourcentages pondérés.

* Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

Tableau 16 | Distribution des enfants (de 3 à 9 ans) selon leur participation aux courses ménagères, Belgique, 2014

PP_16b		Toujours	Parfois	Jamais
SEXE	Garçons	22,2	71,0	6,9
	Filles	22,6	74,2	3,3
AGE	3 - 5	22,2	73,3	4,5
	6 - 9	22,5	72,0	5,5
NIVEAU D'EDUCATION*	Sans diplôme, primaire ou secondaire	28,9	65,7	5,3
	Supérieur de type court	20,5	74,4	5,2
	Supérieur de type long	17,8	77,4	4,8
REGION****	Flandre	18,4	77,1	4,5
	Wallonie	29,4	65,5	5,1
TOTAL		22,4	72,5	5,1

Source: Enquête nationale de consommation alimentaire 2014-2015, Belgique.

Pourcentages pondérés.

* Niveau d'éducation le plus élevé du ménage (parents ou responsables de l'enfant).

** Bruxelles n'a pas été considérée dans la comparaison entre régions de résidence. Les trois régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles) ont, par contre, été incluses dans toutes les autres analyses.

6. BIBLIOGRAPHIE

- (1) Vaughn AE, Tabak RG, Bryant MJ, Ward DS. Measuring parent food practices: a systematic review of existing measures and examination of instruments. *Int J Behav Nutr Phys Act* 2013 May;10(61). doi: 10.1186/1479-5868-10-61.
- (2) Wehrly SE, Bonilla C, Perez M, Liew J. Controlling parental feeding practices and child body composition in ethnically and economically diverse preschool children. *Appetite* 2014 Feb;73:163-71. doi: 10.1016/j.appet.2013.11.009.
- (3) Vereecken C, Rovner A, Maes L. Associations of parenting styles, parental feeding practices and child characteristics with young children's fruit and vegetable consumption. *Appetite* 2010 Dec;55(3):589-96.
- (4) Cross MB, Hallett AM, Ledoux TA, O'Connor DP, Hughes SO. Effects of children's self-regulation of eating on parental feeding practices and child weight. *Appetite* 2014 Jun 12;81C:76-83. doi: 10.1016/j.appet.2014.06.014.
- (5) Hammons AJ, Fiese BH. Is frequency of shared family meals related to the nutritional health of children and adolescents? *Pediatrics* 2011 Jun;127(6):e1565-e1574.
- (6) Chan JC, Sobal J. Family meals and body weight. Analysis of multiple family members in family units. *Appetite* 2011 Oct;57(2):517-24.
- (7) Vik FN, Bjornara HB, Overby NC, Lien N, Androutsos O, Maes L, et al. Associations between eating meals, watching TV while eating meals and weight status among children, ages 10--12 years in eight European countries: the ENERGY cross-sectional study. *Int J Behav Nutr Phys Act* 2013 May 15;10(1):58.
- (8) Roos E, Pajunen T, Ray C, Lynch C, Kristiansdottir AG, Halldorsson TI, et al. Does eating family meals and having the television on during dinner correlate with overweight? A sub-study of the PRO GREENS project, looking at children from nine European countries. *Public health nutrition* 2014;17(11):2528-36.
- (9) Van der Horst K, Ferrage A, Rytz A. Involving children in meal preparation. Effects on food intake. *Appetite* 2014 Apr 4;79C:18-24. doi: 10.1016/j.appet.2014.03.030.
- (10) Chu YL, Storey KE, Veugelers PJ. Involvement in meal preparation at home is associated with better diet quality among Canadian children. *Journal of nutrition education and behavior* 2014;46(4):304-8.
- (11) Wardle J, Carnell S. Parental feeding practices and children's weight. *Acta Paediatrica* 2007;96(s454):5-11.
- (12) Musher-Eizenman D, Holub S. Comprehensive Feeding Practices Questionnaire: validation of a new measure of parental feeding practices. *Journal of pediatric psychology* 2007;32(8):960-72.
- (13) Gibson EL, Kreichauf S, Wildgruber A, V+legele C, Summerbell CD, Nixon C, et al. A narrative review of psychological and educational strategies applied to young children's eating behaviours aimed at reducing obesity risk. *obesity reviews* 2012;13(s1):85-95.
- (14) Fisher JO, Birch LL. Restricting access to palatable foods affects children's behavioral response, food selection, and intake. *Am J Clin Nutr* 1999 Jun;69(6):1264-72.
- (15) European Food Information Council. L'influence des parents sur les préférences alimentaires et l'apport énergétique des enfants. 2012. 10-8-2015.
- (16) Pelicand J., Doumont D. Quelles sont les représentations de l'alimentation et de l'obésité chez les parents et les enfants ? Implication et influence dans les stratégies éducatives. UCL - RESO. Unité d'Éducation pour la Santé; 2005. Report No.: 05-36.
- (17) Liang T, Kuhle S, Veugelers PJ. Nutrition and body weights of Canadian children watching television and eating while watching television. *Public Health Nutr* 2009 Dec;12(12):2457-63.
- (18) Dubois L, Farmer A, Girard M, Peterson K. Social factors and television use during meals and snacks is associated with higher BMI among pre-school children. *Public Health Nutr* 2008 Dec;11(12):1267-79.
- (19) Kourlaba G, Kondaki K, Liarigkovinos T, Manios Y. Factors associated with television viewing time in toddlers and preschoolers in Greece: the GENESIS study. *Journal of public health* 2009;31(2):222-30.

